

# 2-2 Budget prévisionnel général de l'association

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20 19

ou date de début : 01/01/2019

date de fin : 31/12/2019

CHARGES	Montant <sup>7</sup>	PRODUITS	Montant <sup>7</sup>
<b>60 – Achats</b>	<b>360 330</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>920 742</b>
Prestations de services	357 330	<b>73 – Dotation et produits de tarification</b>	
Achats matières et fournitures	3000	<b>74- Subventions d'exploitation <sup>8</sup></b>	
Autres fournitures		État : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s) DIRECCTE / DRRT / CAISSE DES DEPOTS / DGA	<b>156 192</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>640 120</b>		
Locations	315 689	Région(s) : REGION PACA	<b>92 810</b>
Entretien et réparation	324 431		
Assurance		Département(s) :	
Documentation			
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>129 333</b>	<b>Total Métropole Aix-Marseille-Provence</b>	<b>85 000</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	37 557	- Métropole	
Publicité, publication	44 676	- Territoire Marseille-Provence	
Déplacements, missions	39 000	- Territoire du Pays d'Aix	
Services bancaires, autres	8 100	- Territoire du Pays Salonais	
		- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
		- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>2 000</b>	Communes :	
Impôts et taxes sur rémunérations,			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>175 017</b>	Fonds européens	
Rémunération des personnels	96 259	L'agence de services et de paiement	
Charges sociales	78 758	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	<b>52 054</b>
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 – Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>9</sup></b>			
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	
Secours en nature		Bénévolat	<b>546 733</b>
Mise à disposition gratuite biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole	<b>546 733</b>	Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>1 853 533</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 853 533</b>

Signature du Président

Fait à **Marignane**

Cachet de l'association

Le

<sup>7</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>8</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>9</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.

# 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20 19

CHARGES	Montant <sup>11</sup>	PRODUITS	Montant <sup>11</sup>
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
<b>60 – Achats</b>	<b>182 499</b>	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	<b>730 450</b>
Prestations de services	180 100	<b>73 – Dotation et produits de tarification</b>	
Achats matières et fournitures	2 399	<b>74- Subventions d'exploitation<sup>12</sup></b>	
Autres fournitures		État : détailler le(s) ministère(s) sollicité(s)	<b>103 000</b>
<b>61 – Services extérieurs</b>	<b>639 318</b>	<b>- DIRECCTE et DRRT</b>	
Locations	315 689	Région(s) : REGION SUD	<b>70 000</b>
Entretien et réparation	323 629	-	
Assurance		Département(s) :	
Documentation		<b>Total Métropole Aix-Marseille-Provence</b>	<b>85 000</b>
		- Métropole	
<b>62 – Autres services extérieurs</b>	<b>86 522</b>	- Territoire Marseille-Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	32 846	- Territoire du Pays d'Aix	
Publicité, publication	20 000	- Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	27 200	- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Services bancaires, autres	6 476	- Territoire Istres-Ouest Provence	
		- Territoire du Pays de Martigues	
<b>63 – Impôts et taxes</b>	<b>1 599</b>	Communes (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations,			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
<b>64 – Charges de personnel</b>	<b>130 567</b>	Fonds européens	
Rémunération des personnels	71 812	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales	58 755	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65 – Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	<b>52 055</b>
<b>66 – Charges financières</b>		<b>76 – Produits financiers</b>	
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>		<b>77 – Produits exceptionnels</b>	
<b>68 – Dotation aux amortissements</b>		<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 – Impôt sur les bénéfices; Participation des salariés</b>		<b>79 – Transfert de charges</b>	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>			
<b>Frais financier</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>13</sup></b>			
<b>86 – Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>500 534</b>	<b>87 – Contributions volontaires en nature</b>	<b>500 534</b>
Secours en nature		Bénévolat	500 534
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestation en nature	
Personnel bénévole	500 534	Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>1 541 039</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 541 039</b>
<p>La subvention demandée à la Métropole de € représente % du total des produits hors contributions volontaires.  (montant attribué/total des produits) x 100</p>			

Signature du Président

Fait à

Marignane

Cachet de l'association

<sup>11</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>12</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>13</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.